

# Cadastre des sites pollués du Canton de Fribourg (Suisse)

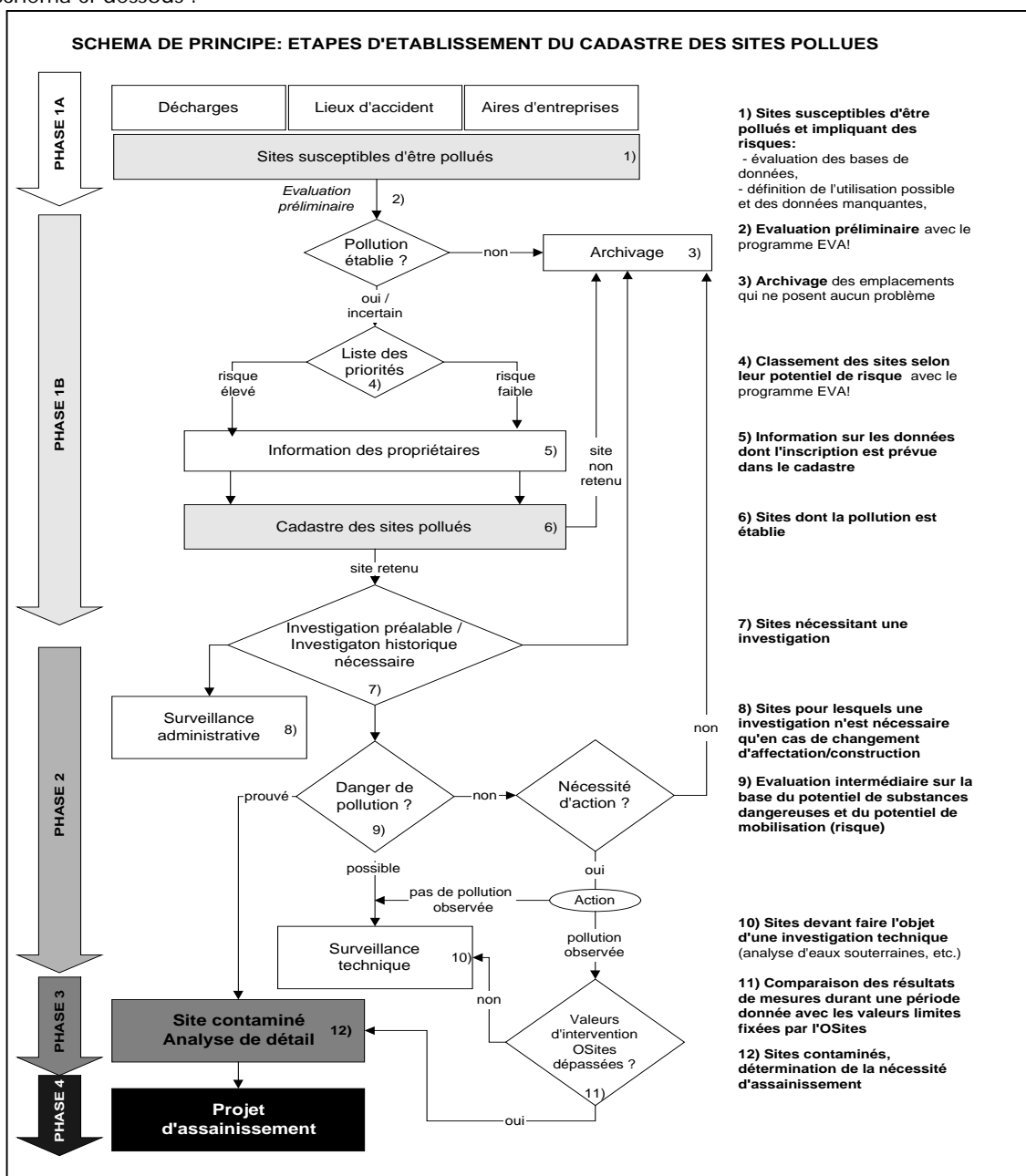
## Phase initiale d'inventaire

Olga Darazs, hydrogéologue diplômée et Annick Jalade, Ingénieure du génie rural  
 CSD Ingénieurs Conseils SA

### 1 INTRODUCTION

L'ordonnance fédérale du 26 août 1998 sur les sites contaminés (OSites) impose aux cantons d'établir un cadastre des sites pollués d'ici au 31 décembre 2003. Pour ce faire, les cantons doivent inventorier les sites dont la pollution est établie ou très probable.

L'élaboration du cadastre des sites pollués s'inscrit dans le concept général défini par l'OFEFP, illustré par le schéma ci-dessous :



Dans le cadre de la réalisation du cadastre des sites pollués par les déchets, le canton de Fribourg a adopté une démarche générale en deux étapes :

1. Phase 1a : Ce travail préparatoire réalisé en 1999 a permis l'élaboration des listes de base de tous les sites susceptibles d'être pollués, sur la base d'une compilation exhaustive des dossiers présents dans les différents services de l'administration cantonale et d'autres sources d'information. Les très nombreuses données à disposition ont été passées au travers de filtres relativement simples dans le but d'éliminer rapidement les cas « bagatelle » et les sites non concernés par cette problématique.
2. Phase 1b : Cette partie de l'élaboration du cadastre, actuellement en cours, doit permettre la présélection et l'évaluation, à l'aide du logiciel EVA (développé par l'OFEFP<sup>1</sup>), des sites retenus dans la phase précédente. Pour ce faire, des données complémentaires doivent être recherchées, notamment auprès de communes et des entreprises (aires d'exploitation). L'évaluation du potentiel de danger des sites retenus doit permettre de les classer en deux catégories au terme de la phase 1b :
  - Sans danger : à archiver,
  - Avec danger potentiel : investigation complémentaire nécessaire afin de déterminer les besoins de surveillance ou d'assainissement.

## 2 LISTES DE BASE

Des listes de base de trois types de sites ont été réalisées:

- Sites de stockage définitifs,
- Aires d'exploitation,
- Sites d'accidents

Un important travail de compilation de dossiers de l'administration et d'autres types de documents a permis de disposer de nombreuses données, triées selon des grilles de critères spécifiques. Le tableau suivant résume pour chaque type de site les sources de données et les critères de tri.

Type de site	Sources consultées	Critères de sélection
Sites de stockage définitif	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Dossiers de l'administration cantonale (Office de la protection de l'environnement, Office de l'Aménagement du territoire).</li> <li>▪ Cartes topographiques (1890 à nos jours)</li> </ul>	Contenu de la décharge. Période de mise en décharge. Volume du remblai.
Aires d'exploitation	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Liste des entreprises du canton de Fribourg (Office fédéral de la statistique).</li> <li>▪ Dossiers de l'administration cantonale (Office de la protection de l'environnement).</li> <li>▪ Registre du commerce.</li> <li>▪ Stands de tir.</li> <li>▪ Couche d'information GEOSTAT : statistique de la superficie 1972, 79/85, 92/97.</li> <li>▪ Inspectorat du travail : entreprises ayant cessé leur activité (1980-1999).</li> <li>▪ Office du développement économique : listes des nouvelles implantations dans le canton (depuis 1970)</li> <li>▪ Annuaire ORELL-FUSSLI : anciennes aires d'exploitation</li> </ul>	Risque de contamination selon branche d'activité. Codes correspondant aux entreprises « boîte aux lettres » ou « sans activité ». Autres critères : présence de citernes, place de dépotage, type d'activité (selon branche).
Sites d'accident	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Dossiers de l'administration cantonale (Office de la protection de l'environnement).</li> </ul>	Substances dangereuses, quantité, atteintes constatées

<sup>1</sup> Office fédéral de l'environnement des forêts et du paysage

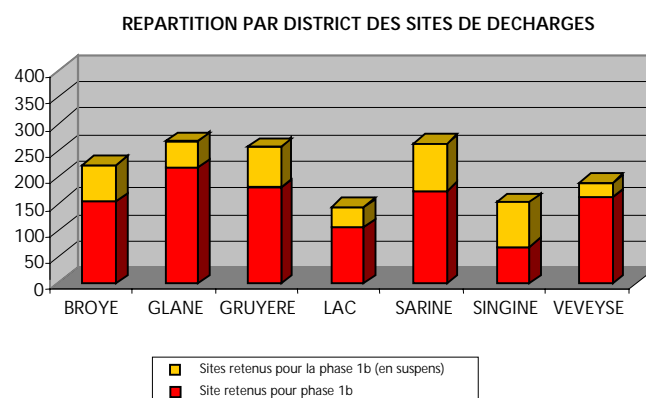
### 3 RESULTATS

#### Sites de stockage

Au total, **1500 sites** environ ont été retenus pour les phases ultérieures, sur 2'000 sites répertoriés. Parmi ces 1'500 sites, 450 sont en suspens pour cause de manque d'information et seuls quelques-uns d'entre eux nécessiteront un traitement complet. Les listes établies contiennent en effet encore à ce stade des cas bagatelles et les dépôts de déchets de faible importance, parfois déjà assainis.

La répartition de ces sites est présentée dans le tableau et le schéma suivants.

District	Sites retenus	Sites en suspens	TOTAL phase 1b
Broye	154	69	<b>223</b>
Glâne	217	50	<b>267</b>
Gruyère	180	77	<b>257</b>
Lac	105	37	<b>142</b>
Sarine	175	88	<b>263</b>
Singine	69	85	<b>154</b>
Veveyse	161	26	<b>187</b>
<b>TOTAL</b>	<b>1'061</b>	<b>432</b>	<b>1'493</b>



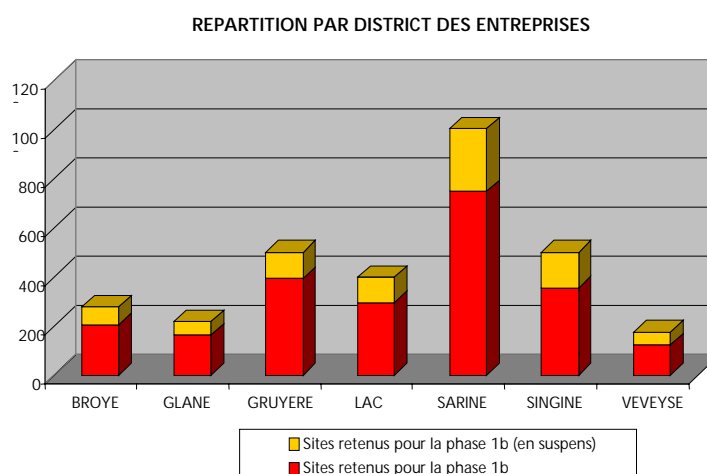
#### Aires d'exploitation

Au terme de la phase 1a du cadastre des sites pollués, 2294 entreprises sont retenues pour la phase 1b. S'ajoutent à ce nombre 789 entreprises en suspens, les informations permettant de garder ou non ces sites manquant encore. Le tri à ce stade est théorique (activité de l'entreprise) et il ne tient pas compte des mesures de protection de l'environnement prises. Ainsi, de nombreux sites pourront être archivés à la fin de la phase 1b car ils ne sont pas à l'origine de pollution des sols et des eaux.

Parmi les sites retenus pour la phase 1b, 157 sites sont d'anciennes entreprises qui ont été ajoutées à la liste de base OFS.

La répartition des sites retenus est présenté dans le tableau et le graphique suivants :

District	Sites retenus	Sites en suspens	TOTAL phase 1b
Broye	207	71	<b>278</b>
Glâne	165	54	<b>219</b>
Gruyère	393	109	<b>502</b>
Lac :	296	103	<b>399</b>
Sarine	751	256	<b>1007</b>
Singine	358	143	<b>501</b>
Veveyse	124	53	<b>177</b>
<b>TOTAL</b>	<b>2294</b>	<b>789</b>	<b>3083</b>





## 4 PERSPECTIVES ET CONCLUSIONS

La démarche adoptée par le canton de Fribourg pour l'élaboration du cadastre des sites contaminés privilégie la prudence et l'exhaustivité.

Ainsi, les premières listes établies regroupent de nombreux sites potentiellement pollués qui ont parfois été retenus par manque d'informations précises. Si la phase de travail actuellement en cours ne permet pas d'obtenir des données fiables, de nombreux sites seront retenus dans le cadastre et devront faire l'objet d'enquêtes supplémentaires.

D'autre part, cette méthodologie précise permet de limiter fortement les risques de découvertes ultérieures de sites non répertoriés – par exemple, la comparaison des courbes de niveau de cartes topographiques d'âge différent a permis la découverte de nombreux remblais non répertoriés.

L'intérêt des collectivités publiques (communes) et des entreprises à fournir le maximum d'informations sur les sites connus est manifeste :

- Les sites non problématiques pourront être archivés définitivement,
- Les analyses préalables à réaliser, potentiellement coûteuses, pourront être limitées aux sites réellement problématiques.

Cette recherche d'informations est l'une des phases les plus importantes de l'élaboration du cadastre. Elle requiert un important travail d'information préalable ainsi que d'excellentes aptitudes des enquêteurs pour la communication et la persuasion.



Environnement  
Sciences de la terre  
Génie civil  
Déchets et dépollution  
Installations de traitement

CSD Ingénieurs Conseils SA  
Chantemerle 37 - Granges-Paccot  
CP 190 - 1701 Fribourg  
Tél. 026 / 460 74 74  
Fax 026 / 460 74 79  
e-mail fribourg@csd.ch  
internet www.csd.ch